



Paris, le 3 octobre 2018,

Monsieur Thierry DALLARD
Président du Directoire de la Société du Grand Paris
30 avenue des fruitiers
93200 Saint-Denis

Monsieur le Président,

L'amélioration des conditions de déplacement est une exigence récurrente pour nombreuses Franciliennes et de nombreux de Franciliens. C'est particulièrement le cas pour les habitantes et les habitants de banlieue, confrontés quotidiennement dans leurs trajets pour aller travailler, à la congestion d'un réseau routier saturé pour les automobilistes contraints d'utiliser leur véhicule et pour les usagers des transports collectifs à l'allongement du temps de déplacement dû à l'obligation de repasser par le centre de Paris.

C'est pourquoi sous l'impulsion de Christian Favier, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, avec à ses côtés Jacques J.P. Martin, Maire de Nogent-sur-Marne et Président de l'EPT Paris-Est-Marne-Bois, et l'association Orbival, l'enjeu de la réalisation d'un métro de banlieue à banlieue s'est imposé.

L'aboutissement de cet ambitieux projet de transport collectif, avec le Grand Paris Express, est le résultat d'une mobilisation sans précédent des Val-De-Marnaises et des Val-De-Marnais . Ce projet d'intérêt général a su fédérer l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels et économiques.

Ce chantier majeur du Grand Paris Express est désormais sur les rails, singulièrement en Val-de-Marne autour des lignes 14 et 15 actuellement en travaux, cette dernière permettant de relier Arcueil à Fontenay-sous-Bois en un temps record.


Pour conduire les travaux d'entonnement engagés à Champigny, 200 millions d'euros ont d'ores et déjà été décaissés, dont 30 millions d'euros pour procéder aux expropriations nécessaires. L'hypothèse de la suppression de l'interopérabilité entre les lignes 15 Sud et 15 Est, constituerait alors non seulement un véritable retour en arrière en remettant en cause la rocade de ce métro, mais

conduirait aussi à de graves incertitudes calendaires (reprises d'études, enquête publique modificative...) et des coûts supplémentaires, non-définis à ce jour, induits par la nécessité de doter la ligne 15 Est d'une arrière-gare à Champigny en cas d'abandon de l'interopérabilité.

Monsieur le Président, nous vous demandons que les travaux d'entonnement engagés pour assurer l'interopérabilité entre les lignes 15 Sud et 15 Est, soient conduits à leur terme. C'est une nécessité pour que le Grand Paris Express demeure ce véritable métro en rocade, indispensable à l'amélioration des déplacements de nos concitoyennes et citoyens.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de nos salutations respectueuses.

Christian CAMBON



Catherine PROCACCIA




Laurence COHEN



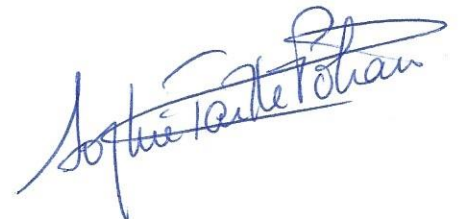
Pascal SAVOLDELLI



Laurent LAFON



Sophie TAILLE-POILIAN



Sénatrices et Sénateurs du Val-de-Marne